

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 17/2024

le 26 juin 2024

Interpellation de M. Jean-Yves Schmidhauser (PSDG) « Quand la construction va à tout va, tout ne va pas » – Prolongation du délai de réponse

10.03.02-2406-Comm17-Interpellation-JYSchmidhauser-RPGA.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme convenu avec M. Jean-Yves Schmidhauser (PSDG), la réponse à son interpellation « Quand la construction va à tout va, tout ne va pas » a été repoussée à la séance du 11 septembre 2024.

Ce délai permettra à la Municipalité et à ses services de réunir les informations nécessaires pour fournir une réponse circonstanciée aux nombreuses questions posées par l'interpellateur.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 10 juin 2024